

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 6 novembre 2014 modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques prises en charge en sus des prestations d'hospitalisation mentionnée à l'article L. 162-22-7 du code de la sécurité sociale

NOR : AFSS1425653A

Le ministre des finances et des comptes publics et la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment l'article L. 162-22-7 ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 4 avril 2005 modifié pris en application de l'article L. 162-22-7 du code de la sécurité sociale et fixant la liste des spécialités pharmaceutiques prises en charge par l'assurance maladie en sus des prestations d'hospitalisation ;

Vu la recommandation du conseil de l'hospitalisation n° 2010-25 en date du 18 novembre 2010 relative à la liste des médicaments facturés en sus des prestations d'hospitalisation ;

Vu la recommandation du conseil de l'hospitalisation n° 2013-24 en date du 12 décembre 2013 relative aux listes des spécialités pharmaceutiques et des produits et prestations facturables en sus des prestations d'hospitalisation,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – La liste des spécialités pharmaceutiques facturables en sus des prestations d'hospitalisation visée à l'article L. 162-22-7 du code de la sécurité sociale est modifiée conformément aux dispositions qui figurent en annexe.

Art. 2. – Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de l'offre de soins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié ainsi que son annexe au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 6 novembre 2014.

*La ministre des affaires sociales,
de la santé
et des droits des femmes,*

Pour la ministre et par délégation :

*Le sous-directeur du pilotage
de la performance système
des acteurs de l'offre de soins,*

Y. LE GUEN

*Le ministre des finances
et des comptes publics,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le sous-directeur
du financement
du système de soins,*

T. WANECQ

*Le sous-directeur
du financement
du système de soins,*

T. WANECQ

A N N E X E

Les spécialités ci-dessous sont inscrites sur la liste des spécialités pharmaceutiques facturables en sus des prestations d'hospitalisation visée à l'article L. 162-22-7 du code de la sécurité sociale.

Les seules indications thérapeutiques ouvrant droit à la prise en charge par l'assurance maladie sont, pour les spécialités visées ci-dessous, celles qui figurent dans l'autorisation de mise sur le marché en vigueur à la date de publication du présent arrêté.

DÉNOMINATION commune internationale	LIBELLÉ DE LA SPÉCIALITÉ pharmaceutique	CODE UCD	LIBELLÉ DE L'UCD	LABORATOIRE exploitant ou titulaire de l'autorisation de mise sur le marché
IMMUNOGLOBULINE HUMAINE NORMALE	GAMMANORM 165 mg/ml, solution injectable, 6 ml de solution en flacon (verre de type I) muni d'un bouchon (caoutchouc de bromobutyle) (B/1)	34008 940 368 5 2	GAMMANORM 165MG/ML INJ FL6ML	OCTAPHARMA SAS
IMMUNOGLOBULINE HUMAINE NORMALE	GAMMANORM 165 mg/ml, solution injectable, 12 ml de solution en flacon (verre de type I) muni d'un bouchon (caoutchouc de bromobutyle) (B/1)	34008 940 454 9 6	GAMMANORM 165MG/ML INJ FL12ML	OCTAPHARMA SAS
IMMUNOGLOBULINE HUMAINE NORMALE	GAMMANORM 165 mg/ml, solution injectable, 24 ml de solution en flacon (verre de type I) muni d'un bouchon (caoutchouc de bromobutyle) (B/1)	34008 940 455 5 7	GAMMANORM 165MG/ML INJ FL24ML	OCTAPHARMA SAS
IMMUNOGLOBULINE HUMAINE NORMALE	GAMMANORM 165 mg/ml, solution injectable, 48 ml de solution en flacon (verre de type I) muni d'un bouchon (caoutchouc de bromobutyle) (B/1)	34008 940 367 9 1	GAMMANORM 165MG/ML INJ FL48ML	OCTAPHARMA SAS
FACTEUR WILLEBRAND HUMAIN	WILFACTIN 100 UI/ml, poudre et solvant pour solution injectable, flacon de 5 ml (B/1)	34008 939 462 1 3	WILFACTIN 100UI/ML FL+FL5ML	LFB MEDICAMENTS
FACTEUR WILLEBRAND HUMAIN	WILFACTIN 100 UI/ml, poudre et solvant pour solution injectable, flacon de 20 ml (B/1)	34008 939 461 5 2	WILFACTIN 100UI/ML FL+FL20ML	LFB MEDICAMENTS